



## LE NOUVEAU GYMNASE

Construit il y a une trentaine d'années avec très peu d'isolation, le gymnase communautaire de Quingey est utilisé par le collège, les écoles environnantes et les associations locales, avec un taux d'occupation de 14 heures/jour.

Gros consommateur d'énergie pour le chauffage, l'eau chaude et l'éclairage et dont l'installation devenait vétuste, il était nécessaire de réaliser une rénovation complète de ce bâtiment.

Lancé en novembre 2015, le projet s'est achevé 2 ans plus tard.

Après 6 mois de travaux, le gymnase a à nouveau ouvert ses portes début novembre 2017. Cette rénovation garantit une bien meilleure qualité thermique, autant en terme de diminution de la consommation d'énergie que de confort des usagers dans leur pratique sportive.

Les travaux réalisés permettent ainsi de diviser par 3 la facture énergétique et par 1,5 les déperditions d'énergie, notamment grâce à une isolation



des murs par l'extérieur, une isolation du plafond, un système de ventilation performant ou encore un éclairage LED économe. Les énergies renouvelables sont également au cœur du projet, grâce à une chaufferie bois granulés qui produit l'énergie nécessaire pour chauffer la halle de sport, à la salle de gymnastique et aux locaux de la communauté de communes. Des panneaux solaires photovoltaïques installés sur le toit fournissent de l'électricité directement consommée (autoconsommation) et enfin l'eau chaude utilisée dans les sanitaires et vestiaires est chauffée grâce à une pompe captant la chaleur de l'air extérieur.

Par ailleurs, les sanitaires et vestiaires ont entièrement été repensés, une salle de convivialité et des locaux de rangement supplémentaires ont été ajoutés, et une salle dédiée à l'escalade a été construite.

Avec une consommation de 80 kWhEP/m<sup>2</sup>/an, le gymnase intercommunal de Quingey répond aux critères du label BBC (Bâtiment Basse Consommation), label distinguant les bâtiments dont la performance thermique est exemplaire.

Les travaux ont été financés grâce à la contribution du Ministère de la transition écologique et solidaire par l'appel à projet TEPCV, de la Préfecture du Doubs, du Département du Doubs et de la Région Bourgogne-Franche-Comté.



Inauguration du gymnase le samedi 9 décembre 2017

De gauche à droite : M. Feuvrier (principal du collège), M. Maire du Poset (conseiller départemental), M. Hakkar (conseiller régional), Mme Faivre (maire de Quingey), M. Bartolt (préfet), M. Edme (représentant CCLL), M. Grenier (Président de la CCLL).



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LOUE LISON

Au mois de novembre 2017, la CCLL a décidé de passer en système de fiscalité professionnelle unique. Cela a pour conséquence que la communauté de communes va reprendre l'ensemble des compétences qui étaient exercées dans nos 3 anciennes communautés de communes.

La 2<sup>ème</sup> conséquence est que depuis le 1<sup>er</sup> janvier, la fiscalité des entreprises nous est reversée par la CCLL, avec une diminution provisoire de 20 % du fait de l'extension des nouvelles compétences (entretien et investissement voirie, action sociale).

Une commission appelée CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées), composée des élus des 75 communes de la CCLL va se réunir entre avril et juin afin de trouver la meilleure répartition possible entre nos dépenses transférées (par exemple l'entretien de la voirie) et notre fiscalité professionnelle.

Sarah Faivre et Alain Danguy, le 1<sup>er</sup> adjoint, sont les 2 représentants de Quingey.

L'objectif est d'arriver à une entente pour le mois de septembre 2018, avec un pacte financier acceptable pour la commune.

PRÉSENTATION DE LA C.C.L.L.  
Quelques chiffres

## • Géographie

- 75 communes - 667 km<sup>2</sup>
- de 223 m à 932 m d'altitude



## • Population

- 25.498 habitants (France : 63,7 M)
- 37,2 habitants / km<sup>2</sup> (France : 117,58)

## • Emploi

- 7,5 % de chômage (France : 9,6 %)

## UNE COM'COM XXL

- Plus de 50 communes
- Temps de déplacements (1h nord-sud - 1h15 est-ouest)

PRÉSENTATION DE LA C.C.L.L.  
Son organisation

## • Le maintien de 3 pôles

- Le siège de la collectivité est à Ornans
- Conserver des services de proximité

| ORNANS         |                            |             |
|----------------|----------------------------|-------------|
| • Secrétariat  | • Ressources humaines      | • Tourisme  |
| • Finances     | • Développement économique | • Voirie    |
| • Comptabilité |                            | • Urbanisme |
| • Déchets      |                            | • CIAS      |

## QUINGEY

- Déchets
- SPANC
- Transition énergétique
- Jeunesse et sports
- MSAP
- Urbanisme

## AMANCEY

- Déchets
- SPANC
- Secrétariat mutualisé
- LEADER
- MSAP
- Culture
- Bibliothèque
- Très Haut Débit

